

## **Guide Pour Savoir...**

## S'inscrire à un Concours

# **Dans le portail Grand Public CYCLADES**

Version	Date	Mise à jour					
1.0	17/01/2017	Création du Guide Pour Savoir pour la session 2017					
1.1	04/09/2017	Ajout du suivi du traitement administratif des pièces					
		justificatives					
1.2	18/07/2018	Session 2019 : Ajout spécificités CE1					
2.0	23/08/2018	Mise à jour suite au relooking des écrans					
2.1	10/09/2018	Mise à jour suite au relooking des écrans					
2.2	03/04/2019	Ajout du domaine AMN (Recrutements Autres Ministères)					
2.3	17/05/2019	Modification de l'ergonomie de la page M'inscrire					
2.4	04/06/2019	Révision des copies d'écran liées au parcours candidat					
2.5	16/07/2019	Evolutions du portail candidat pour la session 2020					
		Prise en compte du nouveau domaine ABE (Concours					
		Nationaux de l'EN)					
2.6	09/09/2019	L'information « Type Handicap » est demandée pour tous les					
		domaines concours (ATE, ABE, AMN ou CE1)					
2.7	16/10/2019	Domaine CE1 : Choix de l'option Sciences et Technologies					
		lors du dépôt de la PJ Dossier de Mise en situation					
		professionnelle					

## **SOMMAIRE**

1.	CREER UN COMPTE CANDIDAT	4
2.	MODIFIER MON COMPTE	7
3.	OUVERTURE DES SERVICES	8
4.	S'INSCRIRE A UN CONCOURS	8
	4.1 Recrutements ouverts	9
	4.2 Modalités d'inscription	12
	4.3 Identification	12
	4.4 Infos personnelles	13
	4.5 Recrutement présenté	14
	4.6 Situation actuelle	15
	4.7 Informations supplémentaires	16
	4.8 Formation	17
	4.9 Epreuves	17
	4.10 Récapitulatif	20
	4.11 Engagements	21
	4.12 N° Inscription	21
5.	RÉCAPITULATIF D'INSCRIPTION	23
6.	MES INSCRIPTIONS	26
7.	MES DOCUMENTS	28
8.	LES FORMULAIRES	29
9.	MES JUSTIFICATIFS	30
	9.1 Les pièces sont à retourner par courrier	30
	9.2 Les pièces sont à déposer en ligne	30
	9.3 Concours CE1 : Choix du candidat sur l'option Sciences et Technologies	32

9.4	Contrôle des pièces par le gestionnaire des concours	33
10.	SE DESINSCRIRE	34

L'objectif de ce document est de détailler les opérations que devra faire un candidat qui désire s'inscrire à un **Concours** dans le portail Grand Public CYCLADES.

#### Ce peut être :

- un concours national Admin. Bibliothèques Encadrement (ABE)
- un concours d'un autre ministère (AMN)
- un concours Administratif déconcentré (ATE)
- un concours Enseignants 1<sup>er</sup> degré (CE1)

La page d'accueil du portail Candidat est la suivante :



Ce portail est commun à tous les candidats qui souhaitent s'inscrire aux examens ou aux concours gérés dans Cyclades. Il permet au candidat de s'identifier s'il possède déjà un compte (*Me connecter*), ou de créer un compte candidat (*Créer mon compte*).

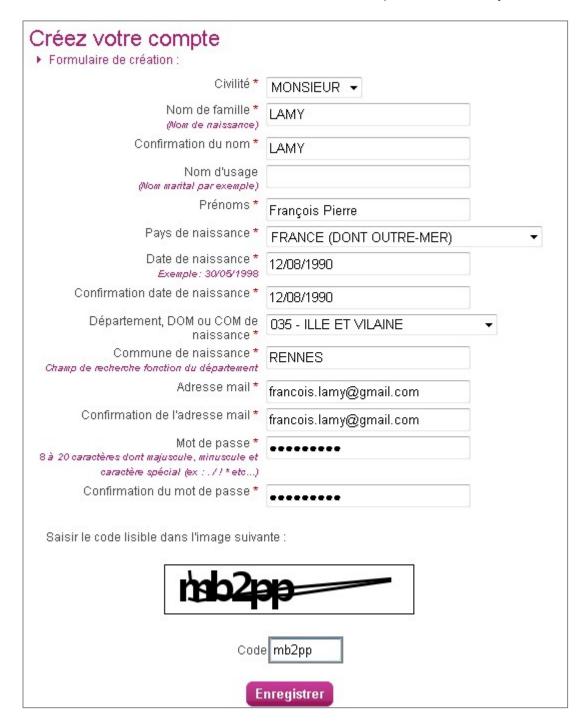
En haut à gauche, le candidat peut visionner des videos lui expliquant le fonctionnement de CYCLADES.

Le candidat doit créer un compte candidat, l'identifiant de ce compte est son adresse email.

Chaque candidature sera ensuite rattachée à ce compte candidat, que ce soit une candidature à un concours, ou une candidature à un examen.

## 1. CREER UN COMPTE CANDIDAT

En cliquant sur **Créer mon compte**, le candidat renseigne ses données personnelles. Son adresse mail deviendra son identifiant de connexion au portail candidat Cyclades :



Attention! Il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse email.

Après enregistrement, une fenêtre s'ouvre pour informer que le compte va être créé.



Le candidat reçoit un mail **dans les minutes qui suivent** et son compte devra être validé dans les 48 heures suivant sa création, sinon les données seront perdues.

Objet du message : [CYCLADES] Activer mon compte

Bonjour,

Vous venez de créer un compte sur Cyclades. Votre inscription sera possible seulement quand vous aurez activé votre compte.

Pour activer votre compte, veuillez cliquer sur le lien :

#### **Activer mon compte**

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, il vous suffit de copier l'adresse suivante dans la barre de votre navigateur :

lien

Ce lien n'est valable que pour une durée de 48h.Passé ce délai, vos informations seront effacées.

A bientôt sur Cyclades

Cordialement

Le Service Gestionnaire

Quand le candidat clique sur le lien <u>Activer mon compte</u>, le compte est créé et validé. Le candidat peut alors se connecter. Pour cela, il doit s'identifier par la saisie de l'adresse mail et du mot de passe spécifiés lors de la création du compte :



Après authentification, le candidat obtient l'écran d'accueil suivant (s'il n'a aucune candidature active) :



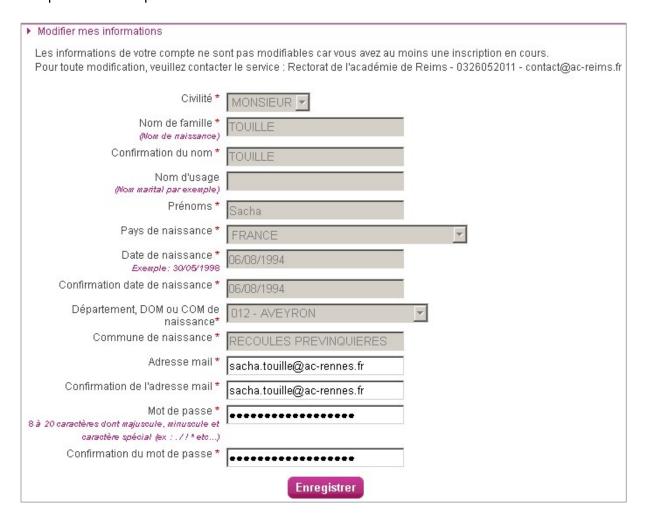
#### 2. MODIFIER MON COMPTE

Via le lien Modifier mon compte, le candidat peut consulter les informations de son compte.



Il peut tout modifier avant de créer une première candidature.

Dès qu'une candidature existe, seuls l'adresse mail et le mot de passe restent modifiables, même s'il se désinscrit. Pour modifier les autres informations, le candidat doit contacter le service gestionnaire dont les coordonnées sont indiquées en haut de la page ou dans son récapitulatif d'inscription.



## 3. OUVERTURE DES SERVICES

En étant connecté ou pas à Cyclades, un candidat peut voir par ce menu les domaines (examens et concours) ouverts à l'inscription Grand Public dans Cyclades, ainsi que les dates d'ouverture des inscriptions.

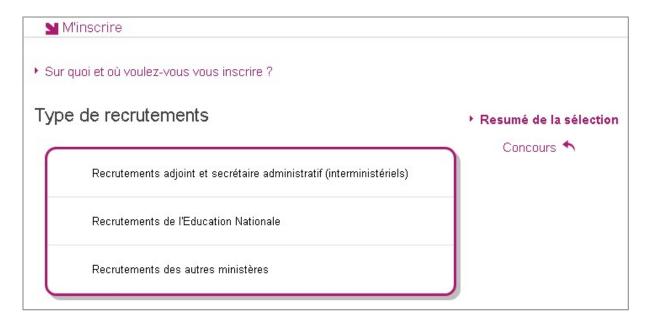


## 4. S'INSCRIRE A UN CONCOURS

Via le menu **M'inscrire**, le candidat sélectionne, au travers de différents choix successifs, le concours auquel il souhaite s'inscrire. Pour revenir sur un choix, le candidat clique sur .

Lorsque le choix du dernier niveau est effectué, le candidat voit les dates du service d'inscription pour ce concours.

## Exemple





Si le service d'inscription est ouvert, le candidat clique sur **Valider**, le formulaire d'inscription au concours sélectionné s'affiche et comporte plusieurs onglets à renseigner.

Le candidat clique sur **Suivant** pour consulter/renseigner tous les onglets, le bouton **Enregistrer** sera actif uniquement sur le dernier onglet.

Le candidat peut revenir à l'onglet précédent par le bouton Précédent.

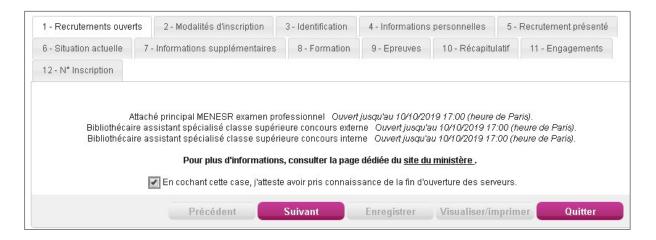
## 4.1 Recrutements ouverts

Selon les choix effectués précédemment, cet onglet affiche :

- Soit la liste des recrutements ouverts au niveau national (cas des concours ABE)
- Soit le concours sélectionné (cas d'un concours AMN)
- Soit la liste des recrutements ouverts dans l'académie sélectionnée (cas des concours ATE déconcentrés et CE1)

et les dates de fermeture d'inscription pour ce ou ces concours.

## **Concours ABE**



## **Recrutement AMN**



#### **Concours ATE**



### **Concours CE1**

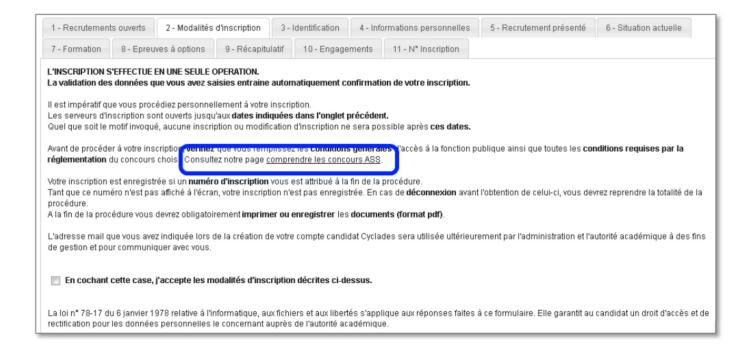


Le candidat doit attester avoir pris connaissance de la date de fermeture du service d'inscription pour poursuivre.

## 4.2 Modalités d'inscription

Cet onglet affiche les modalités de recrutement que le candidat doit accepter en cochant la case en bas de page, et fournit pour chaque domaine un ou plusieurs liens hypertextes vers un site d'informations sur les concours.

## **Exemple ATE**



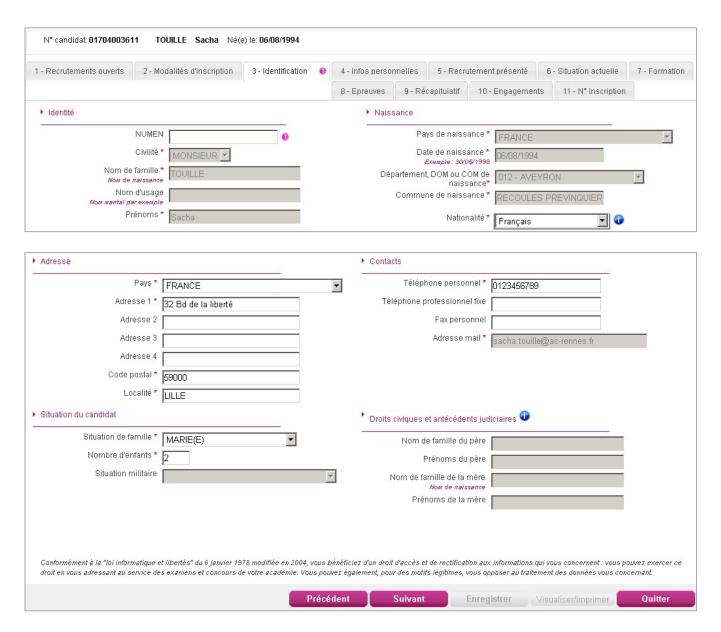
#### 4.3 Identification

L'onglet Identification permet au candidat de renseigner ses coordonnées et informations personnelles :

Les données personnelles de son compte sont récupérées automatiquement et non modifiables (grisées).

Si elles sont erronées, le candidat peut les modifier via le menu **Modifier mon compte**, <u>tant qu'il n'a</u> créé aucune candidature Cyclades.

S'il se rend compte d'une erreur dans ses données (Nom, prénoms, date, lieu de naissance), après avoir enregistré sa candidature, il devra contacter le service gestionnaire pour faire une demande de modification de ses informations personnelles.



Le candidat doit compléter les rubriques obligatoires de l'onglet Identification, avant de passer à l'onglet suivant. Certaines informations sont contextuelles (Situation militaire selon l'âge, noms et prénoms du père et de la mère demandés uniquement pour un candidat est né à l'étranger).

## 4.4 Infos personnelles

Le candidat indique s'il est atteint d'un handicap permanent ou s'il est bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

Si oui, il peut demander un aménagement des épreuves, et s'il est non voyant, obtenir des sujets en braille.

S'il demande un aménagement des épreuves, il doit contacter ensuite un médecin agréé pour obtenir un certificat à fournir au service des Examens et Concours, indiquant les mesures d'aménagement demandées.

Le candidat doit également indiquer son type de Handicap parmi une liste de choix. Cette information sert à des fins statistiques uniquement, elle n'a pas d'impact sur son inscription.



## 4.5 Recrutement présenté

Dans cet onglet, le candidat, le candidat sélectionne le recrutement auguel il se présente.

Pour les Concours nationaux de l'Education nationale (ABE), il choisit :

- le domaine (Bibliothèques, Personnel d'Inspection et de Direction, ou bien Tech, adm, santé)
- puis Corps, Voie d'accès, Grade.



Pour les **concours Autres Ministères (AMN)**, les informations du recrutement que le candidat a sélectionné au préalable sont déjà affichées, elles ne sont pas modifiables : Concours, Voie d'accès, Spécialité.



Pour les concours déconcentrés (ATE), le candidat choisit : Corps, Voie d'accès, Grade.



Pour les **concours CE1**, le candidat choisit le secteur d'enseignement, puis la voie d'accès et enfin le concours auquel il s'inscrit.



Seul le centre d'écrit est à sélectionner parmi une liste déroulante s'il en existe plusieurs. Le candidat sera alors lié au CSP de gestion de cette ville d'écrit pour ce concours.

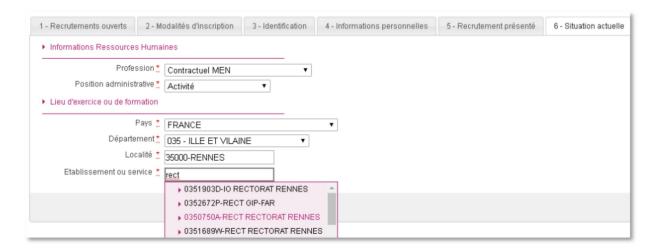
#### 4.6 Situation actuelle

Dans cet onglet, le candidat indique sa profession (liste spécifique selon le domaine), sa position administrative (s'il travaille dans la fonction publique) et, s'il est en activité, des informations complémentaires telles que son lieu d'exercice ou de formation.

**Nota!** Les listes de positions administratives et de professions sont éditables par le gestionnaire via *REGLEMENTATION > Editer ma réglementation*.

Pour renseigner son établissement d'exercice, le candidat renseigne la commune, puis peut renseigner le code RNE ou le nom de son établissement (Cyclades propose une liste des établissements correspondant au texte saisi et à la commune), ou saisir librement le nom de son établissement.

## **Exemple ABE**



## 4.7 Informations supplémentaires

Pour les **Concours nationaux de l'Education nationale (ABE)**, si le concours comporte une ou plusieurs épreuves écrites, le candidat choisira un centre d'écrit parmi une liste déroulante. Ce centre d'écrit détermine son académie de gestion en charge de son inscription.

Pour les **concours Autres Ministères (AMN)**, <u>selon le paramétrage du concours sélectionné</u>, le candidat choisira dans cet onglet :

- Un lieu d'écrit. Ce lieu d'écrit détermine le CSP de gestion en charge de son inscription et du déroulement de l'admissibilité.
- Une région d'affectation
- Une filière d'affectation

Pour les **concours déconcentrés (ATE)**, <u>selon le paramétrage du concours sélectionné</u>, le candidat choisira dans cet onglet :

- une ville ou un département d'écrit s'ils ont été définis
- ses vœux d'affectation parmi les corps d'affectation proposés dans l'académie pour le recrutement choisi.

Pour les concours CE1, selon le paramétrage du concours sélectionné, le candidat choisira :

- un Centre d'écrit parmi la liste proposée si celle-ci a été définie
- ses vœux d'affectation : choix d'un département d'affectation (pour un concours du secteur privé) ou classement des départements d'affectation par ordre de priorité (pour un concours du secteur public)

#### 4.8 Formation

Dans cet onglet, le candidat indique son diplôme, titre ou dispense. <u>La liste proposée dépend</u> du recrutement sélectionné.



Pour CE1, le candidat doit également renseigner la coloration disciplinaire de son diplôme.

**Nota!** La liste des titres requis (et des colorations disciplinaires pour CE1) sont éditables par le gestionnaire via *REGLEMENTATION* > *Editer ma réglementation*.

## 4.9 Epreuves

Cet onglet affiche uniquement les épreuves pour lesquelles le candidat doit faire un choix (épreuves facultatives et/ou épreuves à options).

Dans le cas d'un **Concours ATE**, le candidat est inscrit seulement aux épreuves d'admissibilité dans un premier temps. Les épreuves d'admission ne seront générées que pour les admissibles, lors de la validation du classement d'admissibilité.

Pour les autres domaines (concours **AMN** ou **ABE** ou **CE1**), le candidat est inscrit à toutes les épreuves obligatoires (admissibilité + admission sous réserve d'être admissible). Ainsi, il peut choisir, dès l'inscription, ses options et/ou épreuves facultatives pour les épreuves d'admission le cas échéant.

<u>A/ Si le recrutement sélectionné comprend une épreuve facultative</u>, le candidat doit indiquer s'il s'inscrit ou pas à cette épreuve :

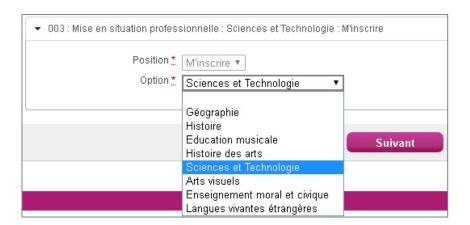


B/ Si le recrutement sélectionné comprend une épreuve à option, le candidat doit indiquer son choix.

**Concours ATE :** Exemple pour l'épreuve QUESTIONS lors d'une inscription à un concours SA Commun XBE :



## **Concours CE1 :** Exemple de choix d'option pour l'épreuve d'admission du concours CRPE Public Externe





Pour le choix Sciences et Technologie, le candidat devra effectuer son sous-choix plus tard dans la session :

- Soit au moment du dépôt en ligne de son dossier de Mise en situation professionnelle (cf Chapitre 9.3).
- Soit sur la page de garde de ce dossier de mise en situation professionnelle s'il l'envoie par courrier

## Recrutement AMN : Exemple d'épreuve facultative à choix



## C/ Si le recrutement sélectionné ne comporte ni épreuve facultative, ni épreuve à option :

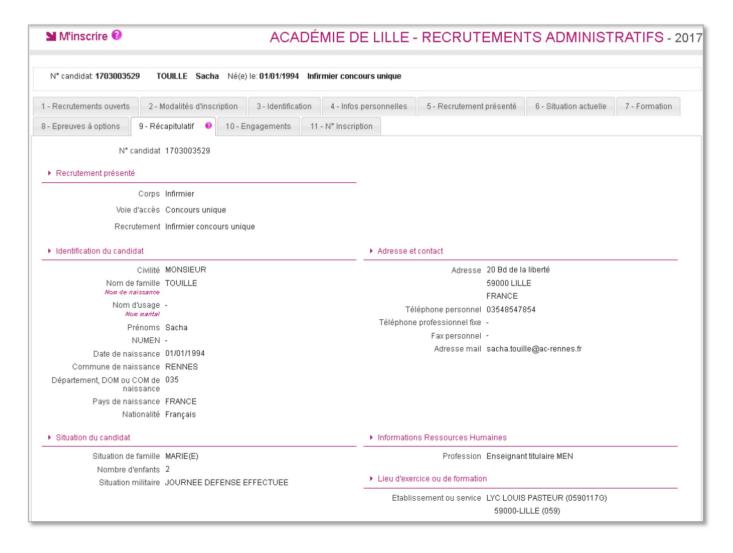


## 4.10 Récapitulatif

Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment, ainsi que les épreuves auxquelles le candidat est inscrit (avec les choix le cas échéant).

Attention! A ce stade, la candidature n'est pas encore enregistrée, le candidat doit cliquer sur le bouton **Suivant** pour terminer son inscription.

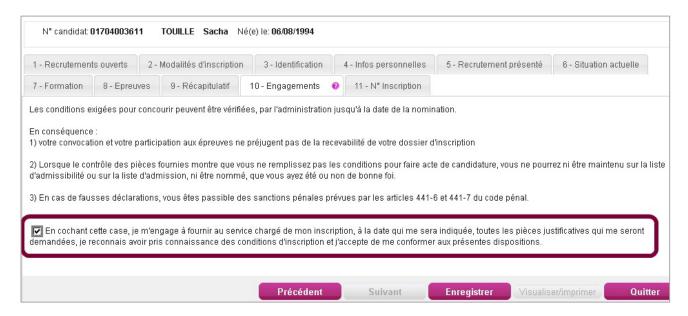
## Exemple récapitulatif (Concours ATE)





## 4.11 Engagements

L'onglet Engagements rappelle au candidat les règles pour concourir et qu'il doit fournir des pièces justificatives à la date demandée. Il doit valider ce formulaire d'engagements avant d'enregistrer.

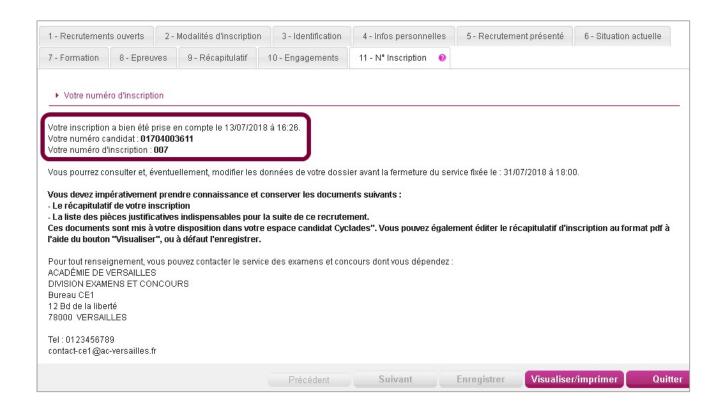


Le candidat doit cliquer sur le bouton **Enregistrer** pour atteindre le dernier onglet et que sa candidature soit prise en compte.

## 4.12 N° Inscription

Suite à l'enregistrement s'affiche l'onglet N°Inscription. Il fournit les informations suivantes :

- N°candidat et N° inscription
- Coordonnées du service des examens et concours en charge de l'inscription
- Date de fermeture du service d'inscription, au-delà de laquelle la candidature ne sera plus modifiable par le candidat
- Liste des documents mis à sa disposition sur son espace candidat



Depuis l'onglet « N°Inscription », le candidat peut cliquer sur le bouton **Visualiser/Imprimer** pour éditer le récapitulatif d'inscription.

Suite à son inscription, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Ce mail lui indique de prendre connaissance de deux documents mis à sa disposition dans son espace **Mes documents**:

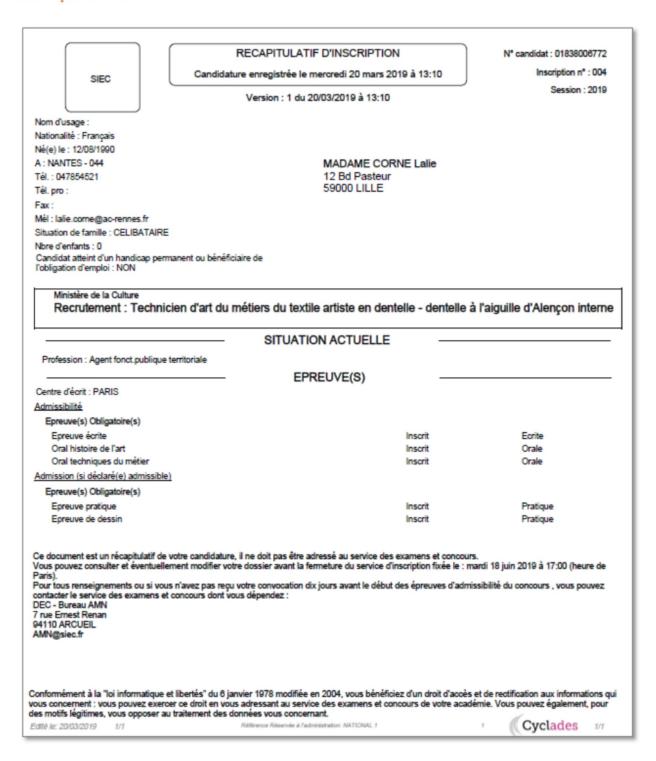
- le récapitulatif d'inscription
- la demande de pièces justificatives

## 5. RÉCAPITULATIF D'INSCRIPTION

En haut à droite du document, sont affichés le numéro de candidat et le numéro d'inscription.

Les éléments personnalisables sont le logo et les coordonnées de contact.

## **Exemple AMN:**



## **Exemple ATE:**

ACADÉMIE DE LILLE	RECAPITULATIF D'INSCRIPTION  Candidature enregistrée le lundi 16 janvier 2017 à 16:45	N* Candidat : 1703003529
	Version : 1 du 16/01/2017 à 16:45	Session: 2017
Nom d'usage :		
Nationalité : Français		
Né(e) le : 01/01/1994		
A: RENNES - 035	MONSIEUR TOUILLE Sac	tha
Tél.: 03 548 54 78 54	20 Bd de la liberté	
Tél. pro :	59000 LILLE	
Fax:		
Mél : sacha.touille@ac-rennes.fr		
Situation de famille : MARIE(E)		
Nbre d'enfants : 2		
Situation militaire : JOURNEE DEFEI	NSE EFFECTUEE	
Candidat atteint d'un handicap perma	anent ou bénéficiaire de	
l'obligation d'emploi : NON		
Recrutement : Infirmier	concours unique	
	TITRE/DIPLOME/DISPENSE -	
D.E. Infirmier secteur psychiatrique		
	SITUATION ACTUELLE -	
NUMEN.		
NUMEN : Profession : Enseignant titulaire ME	Position administrative : EN Etablissement d'exercice :	
	EPREUVE(S)	
Admissibilité		
Epreuve(s) Obligatoire(s)		
QUESTIONS SUR PROFESS. II	NEIRM	Ecrite
QUESTIONS SUR PROPESS. II	AT IIAM.	Ecite

Ce document est un récapitulatif de votre candidature, il ne doit pas être adressé au service des examens et concours.

Vous pouvez consulter et éventuellement modifier votre dossier avant la fermeture du service d'inscription fixée le : mardi 07 mars 2017 à 17:00 (heure de Parls).

Pour tous renseignements ou si vous n'avez pas reçu votre convocation dix jours avant le début des épreuves d'admissibilité du concours , vous pouvez contacter le service des examens et concours dont vous dépendez :

DEPARTEMENT EXAMENS ET CONCOURS

DEC 23

RECTORAT DE LILLE
20 RUE SAINT-JACQUES
59033 LILLE CEDEX
0311223344 - contact@ac-lille.fr

Conformément à la "loi informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent : vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service des examens et concours de votre académie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## **Exemple CE1:**

#### ACADÉMIE DE VERSAILLES

#### RECAPITULATIF D'INSCRIPTION

Candidature enregistrée le vendredi 13 juillet 2018 à 16:26

Version: 1 du 13/07/2018 à 16:26

Nom d'usage : Nationalité : Français Né(e) le : 08/08/1994

A: RECOULES PREVINQUIERES - 012

Tél.: 01 23 45 67 89 Tél. pro : Fax:

Mél : sacha.touille@ac-rennes.fr Situation de famille : MARIE(E)

Aménagement d'épreuve demandé au titre du handicap : OUI

#### MONSIEUR TOUILLE Sacha

32 Bd de la liberté 59000 LILLE

Recrut	ement	٠	CRPE	Pub	lic	Ext	erne

#### TITRE/DIPLOME/DISPENSE

#### Master coloration disciplinaire: Lettres modernes

#### SITUATION ACTUELLE

Position administrative : Activité

Lieu d'exercioe : CLG PIERRE DE NOLHAC (0780580G) 078 VERSAILLES FRANCE

Nº Candidat: 01704003611

Session: 2019

007

Inscription n°:

EPREUVE(S)

Centre d'écrit : BASSE TERRE GUADELOUPE

Profession: Conseiller d'orientation psy.

#### Admissibilité

Epreuve(s) Obligatoire(s)

Français Inscrit Ecrite Mathématiques Ecrite Inscrit

## Admission (si déclaré(e) admissible)

### Epreuve(s) Obligatoire(s)

Mise en situation professionnelle - Histoire des arts Inscrit Orale Epreuve sur dossier Inscrit Orale Entretien EPS Orale Inscrit .... Exposé /Entretien S./Dos. Fourni. Inscrit Orale

#### VOEU(X)

Vos voeux d'affectation, par ordre de préférence, en cas de réussite au concours

Nº 1: HAUTS DE SEINE N° 2 : ESSONNE N° 3: YVELINES Nº 4: VAL D'OISE

Ce document est un récapitulatif de votre candidature, il ne doit pas être adressé au service des examens et concours. Vous pouvez consulter et éventuellement modifier votre dossier avant la fermeture du service d'inscription fixée le : mardi 31 juillet 2018 à 18:00 (heure de

Pour tous renseignements ou si vous n'avez pas reçu votre convocation dix jours avant le début des épreuves d'admissibilité du concours , vous pouvez contacter le service des examens et concours dont vous dépendez :

DIVISION EXAMENS ET CONCOURS

Bureau CE1 12 Bd de la liberté 78000 VERSAILLES

0123456789 - contact-ce1@ac-versailles.fr

Conformément à la "loi informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent : vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service des examens et concours de votre académie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## 6. MES INSCRIPTIONS



Mes inscriptions affiche toutes les <u>candidatures actives</u> du candidat, c'est-à-dire toutes les candidatures appartenant à une session Examen ou Concours toujours ouverte dans Cyclades, et pour lesquelles il ne s'est pas désinscrit, et pour lesquelles il n'a pas été écarté ou radié.

Si le candidat est inscrit à plusieurs concours (et/ou examens), toutes ses inscriptions en cours sont visibles :

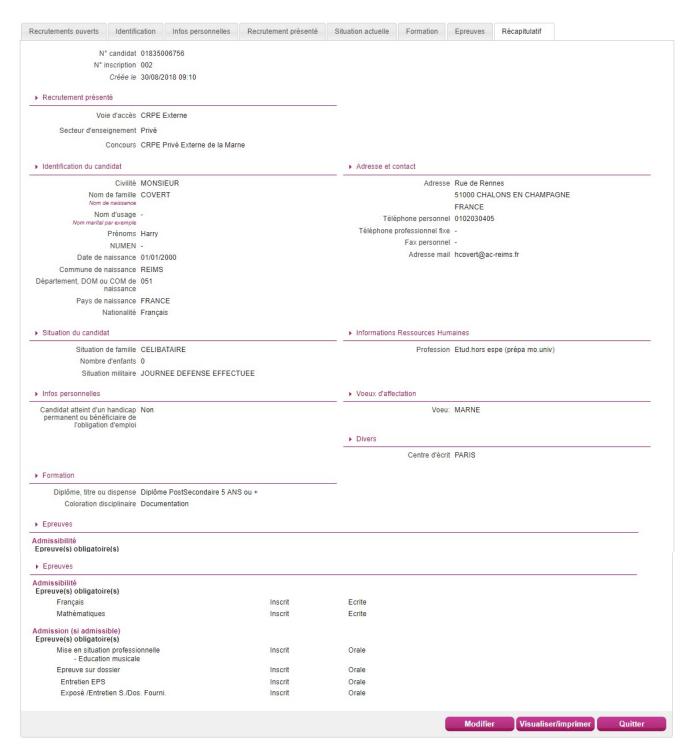


Les candidatures désinscrites par le candidat, radiées ou écartées par le gestionnaire et les candidatures des sessions fermées ne sont plus affichées.

Lorsque le service d'inscription est fermé pour un recrutement, la carte est visible mais le détail de l'inscription n'est pas accessible. Le message suivant apparait :

Tous les concours (ACADÉMIE DE NICE - 2019) sont actuellement fermés, vous ne pouvez pas accéder aux inscriptions.

Tant que le service d'inscription est ouvert pour le recrutement, le candidat peut consulter et modifier les éléments de sa candidature, en cliquant sur la carte associée. L'onglet Récapitulatif est accessible en mode Consultation.



Pour procéder à une modification, le candidat clique sur le bouton **Modifier** : tous les écrans de l'inscription sont affichés successivement, le candidat clique sur **Suivant** pour accéder à l'onglet qu'il souhaite modifier.

<u>Les données qui ont permis la création du compte utilisateur ne sont plus modifiables</u> par le candidat dès qu'une candidature existe. (voir chapitre suivant **Modifier mon compte**).

Lorsque le candidat enregistre ses modifications :

- Le numéro de version de l'inscription devient Version n+1 : sur l'onglet N°Inscription et sur le récapitulatif d'inscription
- Une nouvelle version du récapitulatif d'inscription est mise à disposition dans Mes documents
- Un mail est adressé au candidat intitulé « Modification d'inscription : Nom du recrutement »

## 7. MES DOCUMENTS

Via **Mes Documents**, le candidat peut consulter l'ensemble des documents dématérialisés mis à sa disposition pour une candidature :

- Soit automatiquement lors de son inscription
- Soit volontairement par le gestionnaire durant la session

Toutes ses candidatures s'affichent. Le candidat clique sur la carte d'un recrutement pour visualiser les documents liés :



Les documents mis à sa disposition au fur et à mesure de la session dans son espace candidat peuvent être :

- Récapitulatif d'inscription
- Demande de pièces justificatives
- Relance de pièces justificatives
- Notification de mesures d'aménagements
- Convocation aux épreuves d'admissibilité
- Convocation aux épreuves d'admission
- Relevé de notes Admissibilité (pour les candidats refusés)
- Relevé de notes Admission
- Etc ...

#### 8. LES FORMULAIRES

Via Les Formulaires, Cyclades met à disposition du candidat les formulaires nécessaires pour chaque concours auquel il est inscrit, et selon son « profil » de candidat (Nationalité étrangère par exemple) et les éléments de sa candidature (demande d'aménagement par exemple).

La plupart des formulaires sont des **formulaires-types** que le candidat peut télécharger, remplir et téléverser ensuite dans **Mes justificatifs** ou adresser par courrier au service gestionnaire.

# Concours ATE: Exemple formulaires types pour un concours SAENES – candidat demandant un aménagement



Certains **formulaires** sont **pré-remplis** avec les informations du candidat et de la candidature. C'est le cas de la page de garde du Dossier de Mise en Situation Professionnelle pour les candidats aux concours CRPE Externe

## Concours CE1: Formulaire 1CPCDC02 Dossier de Mise en situation professionnelle

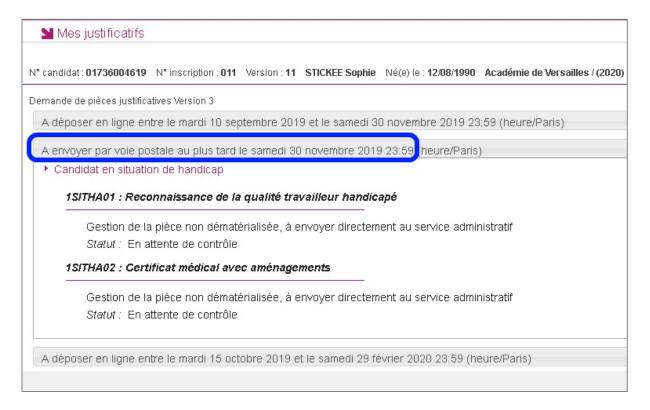


## 9. MES JUSTIFICATIFS

Via **Mes justificatifs**, le candidat accède à la liste des pièces à fournir <u>pour chaque candidature</u> et peut téléverser ses documents et suivre l'état de contrôle de ses pièces.

Les pièces sont présentées par mode de dépôt (en ligne ou courrier) et par date limite de retour (en heure de Paris).

## 9.1 Les pièces sont à retourner par courrier



L'adresse de retour se trouve sur la demande de pièces justificatives que le candidat peut consulter via Mes Documents.

## 9.2 Les pièces sont à déposer en ligne

S'il est dans la période de dépôt, le candidat peut alors télé-verser chaque document demandé (bouton **Ajouter**), puis cliquer sur **J'ai fourni toutes mes pièces.** 



Pour chaque pièce attendue, le candidat clique sur Ajouter :



Le formulaire précise la taille et les formats de fichiers acceptés.

Lorsque le fichier est ajouté, la date de dépôt est affichée (et visible par le gestionnaire Concours), ainsi qu'une icone permettant de supprimer le document.



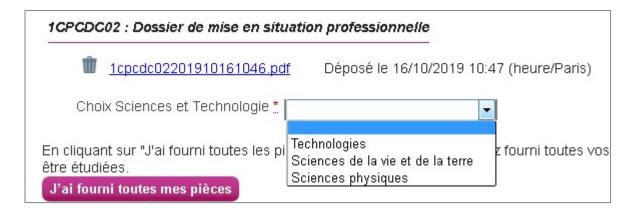
Lorsque toutes les pièces du groupe de pièces ont été ajoutées, le candidat doit cliquer sur J'ai fourni toutes mes pièces pour indiquer au gestionnaire que les pièces peuvent être contrôlées.

L'ensemble des pièces est validé, une date de validation est ajoutée pour chaque pièce et le candidat ne peut plus les modifier ou les supprimer.



## 9.3 Concours CE1: Choix du candidat sur l'option Sciences et Technologies

Pour l'épreuve à choix 003 – Mise en situation Professionnelle de certains concours CE1, les candidats qui ont fait le choix « Sciences et Technologie » lors de l'inscription peuvent, suite au dépôt en ligne de leur dossier, indiquer leur sous-choix d'option comme dans l'exemple cidessous :



## 9.4 Contrôle des pièces par le gestionnaire des concours

Lorsque le gestionnaire contrôle les pièces justificatives, il peut leur changer de statut et éventuellement indiquer une date de réception. L'information est alors visible par le candidat. Le candidat ne reçoit pas de mail automatique pour l'informer que ses pièces ont été reçues.

#### 4 cas se présentent :



La pièce n'a pas encore été contrôlée => aucun statut n'est positionné.

Le statut de la pièce est **Reçue** => Le gestionnaire indique ainsi avoir reçu la pièce mais ne l'a pas contrôlée.

Le statut de la pièce est **Non Conforme** => Le gestionnaire a éventuellement ajouté un commentaire pour indiquer au candidat ce qui ne va pas. Le candidat peut redéposer cette pièce et devra cliquer de nouveau sur **J'ai fourni toutes mes pièces**.

Le statut de la pièce est Conforme => Le candidat n'a rien à faire.

## 10. SE DESINSCRIRE

Le candidat peut se désinscrire tant que le service Inscription est ouvert.

Via **Mes inscriptions**, le candidat affiche la liste de ses candidatures actives. Il peut se désinscrire en cliquant sur l'icône **Poubelle**. Une pop-up s'ouvre, demandant de confirmer la désinscription.



La candidature ne sera alors plus visible. Si le candidat s'est désinscrit par erreur, il devra créer une nouvelle candidature depuis le même compte candidat.